

Événementiel sportif et attractivité urbaine et touristique des territoires

L'Exposition universelle de Paris en 1900

Alice Cartier and Yves Morales

Volume 33, Number 1, 2014

Méga-événements sportifs

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1036717ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1036717ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Cartier, A. & Morales, Y. (2014). Événementiel sportif et attractivité urbaine et touristique des territoires : l'Exposition universelle de Paris en 1900. *Téoros*, 33(1), 32–40. <https://doi.org/10.7202/1036717ar>

Article abstract

En procédant à l'analyse des concours d'exercices et de sport de l'Exposition universelle de 1900, cet article propose une réflexion sur la façon dont l'événement sportif peut être utilisé à des fins de valorisation touristique des espaces, de mise en scène des progrès humains, de diffusion des valeurs associées aux loisirs corporels et de mode de cohésion sociale. L'étude conduit à montrer que les concours d'exercices et de sports ont été organisés en privilégiant la dimension universelle d'événements prenant une diversité de formes : festives, sportives et utilitaires ; tout en rejetant le modèle olympique, en germe à cette période. La controverse entre les positions des organisateurs de l'Exposition et les représentants du mouvement olympique met en évidence des visions différentes de la culture physique et de son intérêt politique ou économique. L'analyse du corpus confirme que les concours internationaux de 1900, tant dans leur diversité que dans leur dispersion dans le temps et l'espace des fêtes proposées, répondent au projet de valoriser les progrès humains, d'offrir des distractions aux touristes et de rassembler les populations, mais ne souscrivent que modérément au modèle plus restreint du sport de compétition basé sur l'amateurisme et un « universalisme » olympique circonscrit.

Événementiel sportif et attractivité urbaine et touristique des territoires

L'Exposition universelle de Paris en 1900

Alice CARTIER

Chercheuse associée
CRHXIX – Centre d'histoire du XIX^e siècle (EA3550)
Universités Paris 1 Panthéon-Sorbonne
et Paris 4 Sorbonne

Yves MORALES

Maître de Conférences
Laboratoire PRISSMH – EA4561 Équipe SOI
Faculté des sciences du sport et du mouvement humain
Université Paul Sabatier, Toulouse III

RÉSUMÉ : En procédant à l'analyse des concours d'exercices et de sport de l'Exposition universelle de 1900, cet article propose une réflexion sur la façon dont l'événement sportif peut être utilisé à des fins de valorisation touristique des espaces, de mise en scène des progrès humains, de diffusion des valeurs associées aux loisirs corporels et de mode de cohésion sociale. L'étude conduit à montrer que les concours d'exercices et de sports ont été organisés en privilégiant la dimension universelle d'événements prenant une diversité de formes : festives, sportives et utilitaires ; tout en rejetant le modèle olympique, en germe à cette période. La controverse entre les positions des organisateurs de l'Exposition et les représentants du mouvement olympique met en évidence des visions différentes de la culture physique et de son intérêt politique ou économique. L'analyse du corpus confirme que les concours internationaux de 1900, tant dans leur diversité que dans leur dispersion dans le temps et l'espace des fêtes proposées, répondent au projet de valoriser les progrès humains, d'offrir des distractions aux touristes et de rassembler les populations, mais ne souscrivent que modérément au modèle plus restreint du sport de compétition basé sur l'amateurisme et un « universalisme » olympique circonscrit.

Mots-clés : Exposition universelle, concours, gouvernance, rayonnement touristique, controverses.

Au moment où la France envisage de promouvoir la candidature de Paris pour l'organisation des Jeux olympiques de 2024 et de se positionner simultanément pour l'organisation de l'Exposition universelle de 2025 (François Hollande, 2014), de nombreux observateurs s'interrogent sur les retombées positives espérées de ces méga-événements internationaux, notamment pour l'image de la France, tout en s'inquiétant du coût de manifestations jugées dispendieuses. La réflexion sur le rapport bénéfice-coût de telles opérations n'est d'ailleurs pas nouvelle et est exprimée dès le début du XX^e siècle. Un détour par l'histoire peut ainsi s'avérer utile pour mieux comprendre comment a pu s'envisager la représentation d'une relation positive entre l'événement sportif, la mise en évidence du progrès et l'attractivité des territoires. Nous montrerons que la ville de Paris n'a organisé les Jeux olympiques qu'en 1924, donc une seule fois dans l'histoire de ces manifestations sportives (Cartier, 2010). En centrant l'analyse sur l'organisation de l'Exposition universelle de Paris en 1900 et en observant l'intégration, relativement inédite par son ampleur, d'épreuves sportives, il nous semble

possible d'interroger la façon dont s'est créé le lien entre la mise en scène de l'exploit physique, le dynamisme de la population, et, plus généralement, la capacité d'innovation du pays hôte et son inscription dans une démarche de progrès économique et social.

En portant un tel regard rétrospectif, le questionnement nous paraît pouvoir gagner en profondeur et mettre en perspective des processus devenus parfois trop habituels pour faire sens. Parallèlement, l'histoire de ces grandes manifestations montre qu'elles sont régulièrement le sujet de controverses relatives à la mise en scène du corps, à la récupération politique des victoires et, plus généralement, aux intérêts économiques que génère le sport. L'Exposition universelle de Paris en 1900, à travers l'organisation de concours d'exercices physiques de jeux et de sports, n'échappe pas à ces tensions qui traduisent des projets différents pouvant parfois se conjuguer, mais aussi s'opposer. Notre objectif vise ainsi à trouver dans l'étude du passé, à travers l'exemple de « Paris 1900 » (Prochasson, 1999), si ce n'est des réponses certaines, au moins une compréhension accrue des problèmes

du présent. Comme le rappelle Pierre Bourdieu (1997 : 217), cette perspective est essentielle au travail scientifique : « La science sociale, qui est condamnée à la rupture critique avec les évidences premières, n'a pas de meilleure amie pour l'opérer que l'historicisation qui permet de neutraliser, au moins dans l'ordre de la théorie, les effets de la naturalisation ».

Plusieurs études ont évoqué, sous l'angle d'approche d'histoire culturelle, les manifestations sportives organisées lors de l'Exposition universelle de 1900. Pour le Comité international olympique (CIO), ces épreuves sont reconnues officiellement en tant que « second Jeux olympiques » de l'histoire contemporaine. Selon André Drevon (2000), ces Jeux olympiques « oubliés » ont un caractère énigmatique et sont marqués par le conflit opposant Coubertin et Alfred Picard, commissaire général de l'Exposition universelle. Georges Vigarello (2002) est plus engagé lorsqu'il dénonce de « faux » jeux olympiques. Cette analyse est partagée par Clastres, Dietschy et Laget (2004), qui analysent les *Jeux de l'Expo : Paris 1900* en montrant que le programme composite des concours de l'Exposition n'est à aucun moment présenté comme étant la II^e Olympiade. La thèse d'Alice Cartier (Cartier, 2010), soutenue en Sorbonne, détruit définitivement le mythe olympique en lien avec le rétablissement de l'Exposition universelle de Paris 1900, en étudiant les mythes et les réalités qui accompagnent ces événements sportifs. C'est dans cette perspective que s'inscrit notre étude qui vise à mieux identifier le cadre organisationnel des épreuves et à accorder une attention soutenue aux discours mobilisateurs des responsables des concours tout en mettant en œuvre une réflexion associant histoire des représentations (Ory, 2004) et démarche pragmatique (Lepetit, 1995). Il s'agit de chercher, derrière les gens et les dispositifs d'encadrement, les mécanismes mis en œuvre et, au-delà des discours, les valeurs et les enjeux diffusés justifiant les formes de pratique. Les concours sportifs, fêtes et spectacles de l'Exposition universelle de 1900, prennent leurs racines dans l'Exposition.

Problématique

La principale question de recherche conduisant cette étude repose sur l'analyse de l'adaptation de l'événement sportif aux logiques de l'Exposition universelle de 1900 à partir des objectifs visés par les organisateurs. Il s'agit plus spécifiquement d'observer la façon dont les pratiques physiques et sportives vont être mobilisées de façon inédite dans le cadre de manifestations festives d'envergure internationale, planifiées dans l'optique de renforcer l'attractivité urbaine et touristique de Paris tout en valorisant la dimension du progrès ainsi que les préoccupations républicaines d'identité nationale. Ainsi, l'Exposition universelle de 1900 constitue un exemple particulier d'affrontement de conceptions sur le rôle de l'exercice physique et du sport dans la valorisation du territoire. L'analyse révèle notamment une mise en tension entre une démarche œcuménique, caractérisant les responsables de l'Exposition universelle dans la mise en évidence de toutes les formes de culture physique présentes en France, et une position plus restrictive, adoptée par les tenants de l'olympisme, consistant à privilégier le modèle exclusif du sport de compétition amateur caractérisé par

un système éthique recouvrant des valeurs telles que la quête de record, le désir de vaincre et de se dépasser, mais aussi l'équité et la loyauté, dans le cadre d'une institution internationale autonome (le CIO) au fonctionnement relativement homogène. Les résultats de l'étude montrent que les organisateurs de l'Exposition universelle privilégient un imaginaire relatif à la mise en scène de la force et du progrès corporel qui repose sur une culture physique diversifiée, ce que traduisent la variété des modalités de pratiques valorisées, la diversité des personnalités réunies dans les comités d'organisation, l'hétérogénéité des mises en œuvre adoptées ainsi que les aménagements de l'espace relativement limités. De toute évidence, l'idéal olympique de la performance et de l'excellence sportive n'apparaît pas encore comme un modèle dominant en matière de progrès humain. Quatre axes d'analyse conduisent donc la réflexion dans la présentation adoptée. Ils conceptualisent et structurent la discussion autour des principales données issues des archives des concours de 1900 lors de l'Exposition universelle de Paris : tout d'abord, la dimension culturelle des pratiques diffusées et leur légitimité, puis, la gouvernance dans l'organisation des épreuves, ensuite, la mise en scène privilégiée et, enfin, la dimension financière ainsi que les logiques d'aménagement de l'espace accompagnant cet événement.

Méthodologie

Pour mener à bien ce sujet et surmonter sa complexité, nous avons retenu le principe d'associer à la fois une méthode quantitative et qualitative constituée d'archives et d'un corpus bibliographique, provenant d'une thèse de doctorat soutenue et d'années de recherches constituant l'expertise conjointe. La réflexion théorique s'appuie sur un recueil d'articles publiés dans des revues nationales et internationales. Les axes d'études privilégiées renvoient à l'analyse des expositions et des grands événements, du sport, du corps et des territoires. Les archives proviennent de divers centres : Archives nationales (ANF), Archives historiques de la police (AHP), Archives du ministère des Affaires étrangères (AMAE, notamment la correspondance diplomatique de l'État français), Archives de Paris (AP), Archives du Racing Club de France (ARCF), archives de la presse, les sources imprimées (rapports, documents officiels, mémoires, etc.) et Archives du CIO (ACIO, Suisse). Pour croiser les documents d'archives de natures diverses, afin de les analyser selon les mêmes procédures, nous avons choisi d'utiliser le logiciel Zotero. Nous étudions le discours des responsables de l'Exposition (rapports officiels, courriers), des personnalités impliquées (politiques et sportives), ainsi que la couverture de l'événement diffusée par les médias. C'est par ce biais que nous accédons aux représentations sociales : idéologies, imaginaires (mythes et fantasmes) et aux représentations d'usage. Les indicateurs privilégiés renvoient principalement aux formes d'institutionnalisation des concours, aux argumentaires et rhétoriques mobilisés, aux modèles de pratiques valorisés, corrélés aux justifications morales énoncées, aux modalités d'aménagement mises en œuvre et aux débats et controverses accompagnant l'événement dans la presse spécialisée.

Expositions universelles et attractivité de la culture physique et sportive

Les Expositions ont été définies, de façon ironique, par Gustave Flaubert comme un « sujet de délire du XIX^e siècle » (1913). L'un de leurs intérêts, néanmoins, se situe au niveau du processus par lequel elles apparaissent simultanément comme des « villes idéales » (Portis et Harris, 1993), conçues en pleine révolution industrielle pour mettre en valeur les innovations techniques et artistiques tout en magnifiant les progrès humains (Aimone et Olmo, 1993). La montée de la mondialisation, corrélée à une logique d'échanges économiques, de libre concurrence et d'évolutions technologiques, accompagne ces manifestations qui prennent une dimension internationale dès 1798, à Paris, s'interrompant entre 1939 et 1949, puis reprenant en 1958. Prémices de la mondialisation (Bouilloud, 2000), liées aux révolutions industrielles, au commerce international et au progrès technique, les Expositions universelles sont indéniablement des méga-événements internationaux. Elles rejoignent les définitions proposées par Getz (2007) et Augier (2009 : 4) : « manifestation qui, concernant principalement un secteur d'activité (sport, culture, économie), a des répercussions territoriales de tous ordres (création de valeur, effet d'image, facteur de cohésion sociale, divertissement) et, à un titre ou à un autre, un impact international [...] bénéfique pour le pays ou le territoire d'accueil ».

« *Manifestation ouverte à tous les domaines de l'activité humaine, où sont présentés des produits provenant de toutes les nations* » (Sirinelli, 2007 : 392), les Expositions universelles intègrent des pratiques physiques dès la fin du XVIII^e siècle. En 1798, quelques concours d'exercices physiques et de gymnastique participent aux animations proposées. En 1867, des épreuves de voile sont organisées. En 1889, une démonstration de gymnastique et des concours scolaires de sports sont proposés dans le cadre du Congrès des exercices physiques de l'Exposition de Paris. Pierre de Coubertin est alors secrétaire général de ce Congrès dont l'ambition est multiple. Il s'agit d'insister sur la nécessité de l'hygiène physique, notamment à destination des scolaires, mais il s'agit également de mettre en évidence la force collective de la Nation en utilisant la gymnastique et les concours sportifs comme vitrine de cette force vive (Gounod *et al.*, 2007).

Une rupture s'observe ainsi en cette fin de siècle, dans la mesure où les Expositions universelles tendent désormais à façonner un « paysage » d'innovations créatives très diversifié et très attractif pour les visiteurs et les touristes (Bennett, 2005 ; Chaudoir, 2007), où « le caractère festif devient ainsi une composante essentielle de la manière de faire et de vivre la ville contemporaine : on assiste à un glissement progressif vers la cité du loisir, vers la ville qui devient divertissement » (Burgel, 1993, cité dans Barthon *et al.*, 2007 : 56-57). C'est dans ce cadre qu'il faut comprendre la nécessité nouvelle d'intégrer au programme de l'Exposition universelle de 1900 (ou « réintégrer », ayant une « préexistence » en 1798), un ensemble de pratiques physiques et sportives représentatives de l'importance que prennent à la fois le culte du corps, la préoccupation d'hygiène publique, mais aussi la compétition sportive : « L'institution d'une organisation

d'ensemble des concours d'exercices physiques et de sports à l'Exposition de 1900 constitue un fait sans précédent dans l'histoire des expositions. L'idée de ce groupement revient au Commissaire général de l'Exposition et son origine remonte à 1894 » (Mérillon, 1901-1902, tome 1 : 7). Un arrêté du ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et des Télégraphes, Alexandre Millerand, en date du 2 septembre 1894, confirme cette proposition dans son article premier : « une Commission est instituée à l'effet d'étudier le programme général des concours se rattachant aux exercices physiques ». Comme l'exprime Georges Vigarello (2006 : 343) : « Tout montre l'adéquation de cette scène (sportive) avec son univers économique, politique et social ». Le temps du sport, c'est bien le temps du record perçu comme une évidence du progrès, mais c'est aussi le culte du corps et la valorisation de la santé et du bien-être dans la promotion d'un « corps-capital » (Queval, 2011), c'est, enfin, un véhicule de communication qui peut rapporter des moyens financiers, de la notoriété et du rayonnement touristique (Andreff, 2010).

On comprend donc mieux l'ambition affichée par Coubertin dès janvier 1894, consistant à utiliser le rayonnement de l'Exposition universelle de Paris 1900 pour organiser des Jeux olympiques modernes en France, à la suite de ceux d'Athènes programmés en 1896. Il s'agit de donner ainsi une plus grande portée à cet événement sportif approuvé en juin 1894 lors du congrès de l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques (USFSA) (Coubertin, 1909). Une démarche de mutualisation de ressources (Ghertman et Isnard, 1999) est engagée par Coubertin qui souhaite bénéficier de la caisse de résonance de l'Exposition universelle pour promouvoir son modèle de pratique. Dans le cas étudié, l'événement majeur est l'Exposition dont la portée universelle semble, dans l'esprit de Coubertin, pouvoir aisément se conjuguer avec l'olympisme. Elle permettrait de légitimer ce mouvement international, de servir de vitrine et de symbole permettant d'asseoir sa communication (Dumas, 2010).

La proposition est cependant rejetée par Alfred Picard, commissaire de l'Exposition universelle, la considérant comme un « néologisme excentrique et superflu » (Coubertin, 1989 : 37). Coubertin ne désarme pas et s'évertue à trouver des appuis politiques en France et à l'étranger. Parallèlement, en tant que secrétaire général de l'USFSA et président du CIO, il contribue à l'essor de l'olympisme avec un certain succès puisque l'édition de Jeux olympiques d'Athènes valide une première fois l'idéal universaliste de la confrontation sportive internationale (Clastres, 2008). En 1897, le projet de Jeux olympiques pour Paris est porté par un comité privé présidé par le Vicomte de La Rochefoucauld (Coubertin, 1909). Mais, en novembre 1898, l'Union des sociétés françaises de sports athlétiques se désolidarise de ce comité. Elle offre son appui à toute organisation entreprise exclusivement dans le cadre de l'Exposition universelle de la ville de Paris et de l'État (ce qui revient finalement à rejeter toute ingérence olympique). Aussitôt, le comité de La Rochefoucauld est dissous. Désormais, seuls Coubertin et quelques proches vont continuer d'essayer de donner un label olympique aux épreuves sportives programmées dans le cadre des Concours

internationaux d'exercices physiques et de sports de l'Exposition universelle de Paris (Cartier, 2010). Il est possible de comprendre le désaccord entre Alfred Picard et Coubertin à travers le prisme du conflit d'intérêts dans l'organisation des épreuves. De fait, la volonté d'une implication du mouvement olympique dans le cadre de l'Exposition universelle peut être perçue comme une forme d'ingérence, mais l'analyse montre que le débat dépasse largement cette perspective pour traduire une divergence fondamentale entre la dimension restrictive du modèle sportif porté par le mouvement olympique naissant et la volonté des responsables de l'Exposition universelle d'embrasser toutes les formes de pratiques physiques présentes en France et pouvant donner lieu à des concours attractifs pour les visiteurs. De toute évidence, la définition d'une culture physique légitime est un enjeu de lutte en ce tournant de siècle, ce qui se traduit par un paysage associatif éclaté de représentations différentes du développement corporel (Tétart, 2007).

Les données chiffrées concernant le mouvement associatif révèlent effectivement que le modèle du sport de compétition proposé par l'USFSA est loin d'être dominant en 1900. Si l'on en croit Alfred Picard : environ 350 sociétés seulement sont affiliées à cette structure fédérale omnisports pour 37 000 membres alors que la très patriotique Union des sociétés de gymnastique de France (USGF) regroupe environ 650 sociétés pour 66 000 gymnastes, que l'Union des sociétés françaises de tir (USFT) accueille 1000 sociétés rassemblant 150 000 tireurs et que les Sociétés d'instruction militaire comprennent 180 sociétés pour 25 000 membres (Picard, 1907, Tome 5 : 388-390). La description des activités physiques réalisée de façon très succincte (en 3 pages) par Picard (1907) dans son *Bilan des Expositions universelles (1801-1900)* comprenant 2687 pages, témoigne de l'intérêt limité qu'il éprouve à l'égard des exercices corporels. Toutefois, elle révèle aussi la fracture profonde dans la société entre les exercices de gymnastiques, de tir et d'instruction militaire légitimés par le développement corporel des populations dans une perspective nationaliste, et le sport marqué par la quête du record. De ce point de vue, on constate qu'une définition stricte du sport s'opère à travers la démarcation réalisée avec les pratiques physiques utilitaires et patriotiques, ou encore avec les loisirs et les jeux divertissants. Le modèle sportif valorisé par l'olympisme est celui de la compétition, imposant la création d'espaces normalisés, agencé par un calendrier qui révèle une temporalité propre, soumis à un corps de règlements visant à permettre une pratique « universelle » et caractérisé par un système éthique recouvrant des valeurs telles que l'équité, le désir de vaincre, la loyauté, et ce, dans le cadre d'institutions au fonctionnement relativement homogène (Guttmann, 1979). Ce modèle n'est que partiellement intégré dans le cadre de l'Exposition universelle.

La définition du sport, qui tend à se préciser de façon relativement uniforme à travers l'USFSA et l'olympisme, n'empêche pas durant la période d'avant-guerre une réelle diversité du mouvement « sportif » associatif. Celle-ci s'observe à travers la concurrence que se livrent, notamment, les différentes sociétés vélocipédiques (Touring Club de France, Union vélocipédique de France ou encore Union cycliste de

France) dans leurs orientations plus ou moins utilitaires, touristiques ou compétitives. À cela s'ajoutent plusieurs fédérations ou groupements autonomes vis-à-vis de l'USFSA, développant la natation, les sports nautiques (aviron, voile, etc.), l'escrime, la boxe française, l'alpinisme, les sports automobiles et les différentes formes de culture physique. On ne saurait mieux exprimer le constat d'un mouvement associatif éclaté dans le domaine des exercices corporels. Cette situation confirme des modèles de pratiques différents, tant dans les objectifs visés, dans les normes diffusées, que dans les publics accueillis. Les groupements les plus influents, tels que l'USGF ou l'USFT, rejettent le modèle sportif et recherchent de façon prédominante des formes d'exercices dont l'ambition conjugue robustesse, maîtrise, discipline des corps, cohésion sociale autour de l'idéal républicain et désir de revanche avec l'Allemagne (Carol, 1995). À l'inverse, l'USFSA, créée autour de l'idéal de compétition et de record selon les règles de l'amateurisme, cherche à rassembler différents adeptes des sports athlétiques dans le cadre de championnats. Elle apparaît à cette époque comme une structure attirant un public plutôt bourgeois (Defrance, 1987).

Face à l'hétérogénéité de la culture physique, les organisateurs de l'Exposition universelle choisissent de conserver tous les exercices jugés représentatifs de l'esprit français qui vont ainsi composer le programme officiel des « Concours Internationaux d'exercice physique et de sports de l'Exposition universelle de Paris ». Ils sont classés en 12 sections : sports athlétiques, gymnastique, escrime, tir, équitation, vélocipédie, sports nautiques, sauvetage, aérostation, exercices militaires préparatoires, auxquels s'ajoutent également dans un second temps l'automobile et les concours scolaires. Ainsi, la mise en scène du spectacle des corps apparaît comme un élément incontournable de l'événement (Vigarello, 2006), tout en se présentant comme un support d'éducation et d'enseignements (Pociello, 1997). L'importance donnée à l'automobile, à l'aérostation ou au sauvetage, confirme le constat selon lequel l'accent peut être mis sur l'innovation technologique, sa valorisation, sans négliger l'utilité sociale. Le discours officiel évoque d'ailleurs un triple objectif : « On faisait à l'Exposition un cortège de belles fêtes d'un caractère incontestable d'utilité publique et de patriotisme, on donnait à une quantité de sociétés et d'hommes dévoués qui sacrifient leur temps au bien public une consécration officielle qu'ils ont considérée comme une haute récompense de leurs travaux et de leurs peines et enfin on imprimait à des œuvres destinées à améliorer la force physique et l'énergie morale du pays un prodigieux élan, en démontrant par les concours internationaux l'importance et l'utilité de ces exercices et en leur donnant une large publicité » (Mérillon, 1901-1902 : 12). L'organisation consiste à « réunir dans une splendide manifestation toutes les branches de l'activité humaine en les plaçant autant que possible sous leur aspect pratique » (*Ibid.*). Les loisirs corporels tendent ainsi à devenir support efficace de divertissements publics et activités productrices d'exploits qui prennent un caractère universel. S'il est vrai que Picard utilise les « festivités » pour que l'Exposition soit un véritable succès pour la France et la Ville de Paris, pour la consommation et le tourisme avec toutes les attractions que

propose l'Exposition, il le fait en républicain et haut fonctionnaire. L'intérêt de la France est le seul bien commun qui favorise l'acceptabilité sociale dont il a besoin (Bicaïs, 2002).

Gouvernance des concours et co-construction de l'événementiel sportif

Pour mieux comprendre les différentes conceptions accompagnant les manifestations sportives de l'Exposition de 1900 et les effets espérés en matière de retombées touristiques, culturelles, économiques et politiques, il convient d'engager l'analyse en prêtant attention à l'organisation institutionnelle retenue, notamment pour les décisions visant l'opérationnalisation des épreuves (Vigarelo, 2002 ; Gounot *et al.*, 2007 ; Tétart, 2007). L'étude ne peut donc faire l'économie d'une réflexion sur la notion de gouvernance (Pierre et Peters, 2000 ; Gerbaux *et al.*, 2004 ; Le Galès, 2011) et sur la façon dont l'événement observé s'inscrit dans une visée politique. Selon le modèle mis en évidence pour l'Exposition universelle de 1867 (Michaïlesco, 2011), la légitimation de l'action du Comité d'organisation s'appuie sur une démarche rationnelle conduisant à une répartition des pouvoirs entre l'État et les membres nommés afin d'encadrer la prise de décision et d'assurer l'efficacité de l'action. L'Exposition universelle de 1900 révèle ainsi un processus de co-construction (Vaillancourt, 2008) imposé par le système politique français de la III^e République et validé lors des débats à la Chambre, au Sénat et au Conseil municipal de la Ville de Paris. Le mode de gouvernance, tel qu'il apparaît dans l'organisation des fêtes sportives, témoigne d'une inscription de l'événement dans une politique publique attentive prioritairement à la valorisation économique et sociale de Paris et plus largement de la France.

Officiellement, le ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes pilote l'ensemble des manifestations proposées en coordination avec le président de la République, les services de l'État et la Ville de Paris. En réalité, c'est surtout Alfred Picard (commissaire général de l'Exposition universelle de 1900 nommé dès 1893) qui élabore les projets de lois et tranche entre les projets festifs selon leurs philosophies (Cartier, 2010). Par l'arrêté du 2 septembre 1894, une commission consultative, dite Commission supérieure des Exercices physiques et des Sports puis Service des Sports, est instituée afin d'étudier le programme général des concours se rattachant aux exercices physiques. Daniel Mérillon (ancien député et président de l'Union française des sociétés de tirs) est placé à sa tête comme délégué général adjoint. Il prend la direction d'un groupe composé de 77 membres, partagés entre des personnalités politiques : sénateurs, députés, conseillers municipaux, des militaires, des physiologistes auxquels s'ajoutent les présidents de la plupart des fédérations développant les exercices physiques et les sports en France. La volonté de rassembler de façon large est forte et conduit à une commission relativement hétéroclite ou se côtoient, par ailleurs, des protagonistes qui s'opposent violemment à propos des formes de pratiques physiques qu'ils veulent promouvoir. Le modèle de gouvernance est donc très centralisé. Mérillon traite les principaux dossiers puis Picard prend les décisions importantes.

La priorité est donnée à l'aspect festif des événements organisés. Aucune pratique physique n'est exclue à partir du moment où l'on trouve des organisateurs compétents et des concurrents efficaces pouvant attirer des spectateurs potentiels. Il s'agit d'offrir des distractions variées devant aiguïser la curiosité des visiteurs face aux exploits accomplis, par exemple en aérostation, en courses automobiles, en cyclisme, en sports athlétiques, tout en activant, par ailleurs, le sentiment d'identité républicaine à travers les démonstrations de gymnastique, les concours de tir, les défilés de gymnastes, les exercices militaires préparatoires, les assauts d'escrime, etc. Des sous-commissions sont créées dans chacune des 12 sections d'exercices afin d'assurer la mise en œuvre effective des épreuves organisées. La démarche adoptée consiste à confier « autant que possible aux grandes associations ou aux sociétés déjà prêtes pour cette œuvre, l'exécution des différents concours ressortant de leur compétence » (Mérillon, 1901-1902 : 51). Représentant en tout 35 comités d'organisation ayant en charge des épreuves, fêtes et concours différents, l'ensemble témoigne d'une forme de construction conjointe de l'événement, situation traduisant une grande hétérogénéité des événements et une autonomie très relative du mouvement sportif (Marchand, 1996).

Le dispositif global est piloté par le Commissariat de l'Exposition qui veut conserver la maîtrise des concours. Il prend certaines libertés avec les règlements fédéraux, diversifie les catégories et instaure des systèmes de récompenses comprenant des prix en espèces, des œuvres d'art, des médailles. On comprend alors mieux pourquoi l'ingérence du jeune mouvement olympique n'est pas jugée souhaitable. Sa contribution s'observe néanmoins à travers la participation de quelques membres du CIO à différents jurys et s'opérationnalise quelque peu à travers la contribution des athlètes de Racing Club de France, de l'USFSA ou de délégations étrangères proches de ce mouvement, telles que les délégations américaines, suédoises et norvégiennes. Cependant, dans un contexte où le système sportif n'est pas encore institué selon une logique de partenariat entre l'État et les grandes structures sportives, les groupements sportifs, dont certains sont par ailleurs en concurrence sur l'organisation des mêmes pratiques, n'apparaissent pas, aux yeux du commissaire général de l'Exposition, comme des interlocuteurs obligés. C'est donc une démarche de sous-traitance qui caractérise le fonctionnement des concours en confiant à des opérateurs associatifs l'exécution technique et la gestion des épreuves sur instructions du Service des sports de l'Exposition. Par exemple, le Racing Club de France prend en charge les épreuves de sports athlétiques, la Société de sport de l'île de Puteaux se voit confier les tournois de tennis.

Mise en scène hétérogène privilégiant la distraction des visiteurs et l'édification républicaine

Le constat général relatif à la gouvernance de l'Exposition universelle de 1900 implique une gestion et une organisation centralisées des concours qui reposent sur un dispositif hétérogène, éparpillé dans le temps (épreuves sur plusieurs mois, du 14 mai au 28 octobre 1900) et diversifié, tant dans

les finalités recherchées que dans les modèles de pratiques proposés (70 spécialités pour 35 concours différents). En observant les ressources mobilisées, les espaces investis et les mises en scène retenues, l'analyse des épreuves donne également à réfléchir sur les effets attendus en termes de rentabilité économique, d'aménagement du territoire, mais aussi d'améliorations sociales, de divertissement voire d'éducation des populations en interaction avec les imaginaires sociaux (Agulhon, 1979; Clastres, 2008). Traduisant à la fois une perspective éclectique et l'esprit de catalogue de l'époque (Clastres *et al.*, 2004), la démarche retenue par les Concours d'exercices physiques et de sports de l'Exposition universelle projette l'ambition œcuménique d'une diversité des robustesses, sans exclusivité, dans une logique de célébration des prouesses physiques (et technologiques) dont l'objectif prioritaire réside dans le divertissement des visiteurs et spectateurs, voire leur édification.

Plusieurs perspectives s'articulent pour caractériser au mieux le projet économique et social et sa mise en scène : l'une valorise l'exploit, à travers la confrontation sportive (jeux athlétiques, sports hippiques, vélocipédie, sports scolaires, etc.) ou l'ingéniosité technologique (automobile, aérostation); l'autre traduit l'importance d'affirmer la vigueur de la population et sa capacité à défendre la Nation dans un contexte politique marqué par l'idée de revanche (fêtes gymniques, tir, escrime, etc.). De même, de nombreux concours ont une dimension très utilitaire (transports de colis, concours de secours au blessé, de pompes à incendie, de tir au canon, de sauvetage sur l'eau, etc.). Il s'agit surtout d'exhibitions envisagées comme un moyen d'informer la population sur certaines innovations, au même titre que le but de l'Exposition universelle est de montrer au public les avancées industrielles et scientifiques (Portis et Harris, 1993; Cartier, 2010 : 439-440). L'idéologie nationaliste, très présente en ce début de siècle (Anderson, 1983; Weber, 1986), valorise l'organisation des exercices de tir et des fêtes fédérales de gymnastique, dont la XXVI^e édition inaugure les concours en mettant en valeur « l'œuvre très française, très patriotique et très éducatrice de l'USGF » (conseil municipal de la ville de Paris, 1902 : 7). La logique du progrès accompagne la célébration du génie industriel que l'on retrouve dans les courses automobiles (Paris-Toulouse), les épreuves cyclistes et les concours d'aérostation, associant technicité, innovation et exploit.

L'orientation générale des concours, privilégiant le divertissement et le spectacle, n'est pas toujours adaptée à la rigueur nécessaire aux compétitions sportives. Les journalistes de *La Vie au grand air* en dénoncent régulièrement les lacunes ou les incohérences, telles que des espaces mal adaptés aux épreuves, des concours ajoutés à la demande des athlètes, comme le saut en hauteur sans élan à la suite d'une requête des Américains, etc. (*La Vie au grand air*, 1900; Cartier, 2010). L'idéal olympique peine à s'imposer dans le paysage culturel français et son modèle d'organisation n'est pas adopté dans les concours de l'Exposition universelle. Ainsi, les championnats d'athlétisme ou de tennis comportent à la fois des épreuves professionnelles et des épreuves amateurs, ce qui va à l'encontre des règlements olympiques. Bien que Picard défende

des principes proches de ceux de Coubertin à propos d'un sport pensé comme « moyen d'émulation et d'enseignement » (Demy, 1907 : 606), il considère avant tout les épreuves sportives de l'Exposition comme une « attraction », un moment festif pour le public (Cartier, 2010). Il estime, par ailleurs, que l'olympisme n'est pas adapté à la situation politique et aux tensions internationales, notamment avec l'Allemagne. Les Jeux olympiques de 1900 n'ont donc pas réellement eu lieu comme en témoigne *Le sport universel illustré*, en 1901 : « Les jeux olympiens, tenus pour la première fois en 1896 à Athènes, supprimés en 1900, par suite de leur coïncidence avec les fêtes sportives organisées par le commissariat de l'Exposition universelle, seront donnés pour la seconde fois en 1904 » (1901 : 488) La reconnaissance opérée ultérieurement par le CIO en validant l'existence de « Jeux olympiques » en 1900 est donc purement symbolique. Elle s'appuie sur le caractère international de certaines épreuves de sports athlétiques, le relevé des performances et l'implication du Racing Club de France, mais elle ne repose pas sur une réelle participation du mouvement olympique dans l'organisation des concours d'exercices physiques et de sports de l'Exposition universelle. En définitive, la présence de personnalités politiques et les discours patriotiques accompagnant les épreuves, le caractère diversifié des activités proposées, le choix de modalités de pratiques associées à un esprit français et le prestige recherché, sont autant d'éléments valorisant cette République conquérante, démocratique et sociale que les responsables de l'Exposition universelle veulent présenter (Prochasson, 1999; Dumas, 2010).

Logique financière et ambitions modérées d'aménagement des espaces

L'analyse de l'impact espéré par les organisateurs de l'Exposition universelle, dans l'intégration des concours d'exercices et de sports, implique une réflexion sur les moyens consentis et les aménagements envisagés (Toussaint et Zimmermann, 1998). Il convient d'indiquer que le montage financier global de l'Exposition universelle provient d'une contractualisation entre l'État et la Ville de Paris, engagée par décret en 1895 à parts égales de subventions de 20 millions de francs d'époque chacune, fixant la planification et les aménagements nécessaires (Chambre des députés, 1895 : 37-45). De plus, les conventions financières signées avec cinq établissements financiers procurent 60 millions de recettes grâce à la vente au public de bons (Cartier, 2010). L'État fait appel également à l'épargne des Français pour financer l'Exposition dont le succès est lié au nombre de visiteurs et aux entrées payantes. La logique financière des concours sportifs de l'Exposition va donc être essentiellement dépendante des moyens alloués par les gestionnaires de l'Exposition. La Commission supérieure des exercices physiques et des sports souligne clairement que les concours sont un mode de communication et un moyen de rayonnement qui doit générer un faible coût.

L'organisation a prévu initialement de centraliser les concours en une seule annexe délimitée et aménagée à Vincennes, mais il est établi qu'un tel établissement « entraînerait des frais de construction élevés et ne répondrait pas au but poursuivi » (Mérillon, 1901-1902 : 10). Comme

l'exprime Mérillon : « l'exagération risquerait de compromettre le succès précieux (des concours) que leur assure, en les maintenant dans de sages limites, la reconnaissance officielle des pouvoirs publics, trop longtemps indifférents » (*Ibid.*). L'investissement consenti va donc être limité. Au total, les dépenses effectuées par l'Exposition pour les concours de sports s'élèvent à 1 045 300 francs (967 300 F de subventions, 67 800 F de garanties et 10 200 F de dotation exceptionnelle), soit seulement 1 % du budget global de l'Exposition. Les principaux efforts se portent sur la construction du vélodrome (d'un montant de 300 000 F), du parc aérostation, des installations pour l'escrime dans la salle des fêtes et sur les réaménagements du lac (un franc en 1900 vaut environ 2,37 € de 2006). Au total, les dépenses effectuées par l'Exposition pour les concours de sports s'élèvent à 1 045 300 francs soit environ 2 477 361 € de 2006 [967 300 F de subventions donc environ 2 292 501 € de 2006, 67 800 F de garanties donc environ 160 686 € de 2006 et 10 200 F de dotation exceptionnelle soit environ 24 174 € de 2006], soit seulement 1 % du budget global de l'Exposition. Les principaux efforts se portent sur la construction du vélodrome [d'un montant de 300 000 F, soit environ 711 000 174 € de 2006]. L'exemple du vélodrome est instructif sur les logiques d'aménagement (Jean et Vannier, 2008). Les frais sont consentis parce que le cyclisme a un lien direct avec l'industrie du cycle et qu'elle se prête à une mise en scène spectaculaire attirant les spectateurs. Cette installation est donc assurée d'une viabilité ultérieure.

Par ailleurs, le vélodrome va également accueillir les démonstrations très républicaines de gymnastique en exercices aux agrès, pyramides humaines, sauts, courses, combat de canne et tir, dans le cadre des fêtes fédérales organisées le dimanche de Pentecôte, accueillant 466 sociétés de gymnastique sur les 650 qui adhèrent à l'USGF. Dans le cadre budgétaire adopté, le projet de construction d'un stade sportif à Courbevoie ne sera pas mené à terme. Comme l'exprime Mérillon (1901-1902 : 59) : « il fallut renoncer au séduisant projet de doter Paris d'une installation sportive modèle à la faveur de l'Exposition ». Les sports athlétiques ne sont pas encore en France des spectacles de masse pouvant attirer des spectateurs de toutes conditions sociales, dans la mesure où une majorité des pratiquants est issue de la classe bourgeoise (Vigarello, 2006 ; Cartier, 2010 : 559-568).

Les multiples concours de l'Exposition universelle vont être répartis sur des territoires étendus (principalement entre le Bois de Vincennes et le Bois de Boulogne, sur la Seine et sur la Marne, dans l'enceinte principale de l'Exposition, mais également à Versailles, Meulan et même jusqu'au Havre) (Cartier, 2013). Certaines épreuves sont ainsi placées parfois en périphérie, parfois dans l'enceinte principale de l'Exposition (terrasse des Tuileries, place Breteuil et jardin du Luxembourg), et peuvent alors être utilisées comme valorisation touristique des espaces (Roncayolo, 2001 ; Allain, 2004 ; Rydell, 2007). Dans le cas des sports athlétiques, les épreuves sont organisées au Pré Catelan dans les installations du Racing Club de France. Le lieu est aménagé de façon sommaire et peu adapté à certaines spécialités, telles que les lancers, gênés par la présence des arbres (*La Vie au grand air*, 1900). Des couloirs sont tracés à la chaux sur la

pelouse, deux tribunes provisoires de 600 places sont installées pour permettre aux 3000 spectateurs, se succédant sur le site, d'assister aux courses et aux sauts. Envisagés comme des manifestations accolées à l'Exposition universelle, les concours n'impliquent donc pas encore, à l'exception du vélodrome, une réelle valorisation de l'espace, accompagnant l'intégration du sport dans la ville (Augustin, 1995 ; Jean et Vanier, 2008). Les ambitions d'aménagement des espaces et d'aménagement des territoires dédiés au sport pour l'Exposition de 1900 ont donc été modestes. Il faut souligner que, fin 1905, le résultat total des comptes de l'Exposition universelle de 1900 établit pourtant un bénéfice total d'environ 5,5 millions de francs. Le résultat financier global des concours de sports est d'ailleurs considéré comme une réussite, puisque les organisateurs n'ont pas utilisé la totalité du montant de la garantie qui leur avait été accordé (Cartier, 2010). Retenons que les données communiquées dans les bilans de l'Exposition universelle annoncent un total de 58 731 participants aux concours d'exercices et de sports en 1900, dont 1567 athlètes étrangers venus de 30 pays. Ils n'étaient que 300 athlètes, dont 81 étrangers aux Jeux olympiques de 1896. Certes, le déroulement des épreuves sur plusieurs mois ainsi que la diversité des pratiques proposées expliquent ce nombre important de « sportifs » impliqués à Paris. Il est difficile d'évaluer précisément le nombre de spectateurs présents sur la totalité des événements, avec un succès de 65 millions de tickets d'entrée vendus pour l'enceinte de cette Exposition. Reste que cette manifestation, inédite à une telle échelle dans le cadre d'une Exposition universelle, a rencontré un succès d'estime important, enclenchant la représentation d'une relation positive entre l'événement sportif, la mise en évidence du progrès humain et l'attractivité touristique des territoires.

Conclusion

D'une manière générale, l'analyse confirme que les concours internationaux de l'Exposition universelle de 1900, tant dans leur diversité que dans leur dispersion dans le temps et l'espace des fêtes proposées, répondent au projet, inédit en ce début de XX^e siècle, de mettre en scène les progrès humains, d'offrir des distractions aux visiteurs et de rassembler les populations autour des idéaux républicains. Ils contribuent à la mise en valeur touristique de l'événement et du territoire et ne souscrivent que partiellement au modèle du sport de compétition, basé sur l'amateurisme et un « universalisme » olympique circonscrit, dont l'influence est encore discutée en France. L'organisation des exercices et des concours a été réalisée à la façon d'un catalogue représentatif des pratiques sociales considérées comme légitimes, articulant l'éclectisme des pratiques avec une mise en scène des progrès humains sous forme d'épreuves et d'exhibitions attractives. Dès l'origine, le spectacle des corps « performants » est passé au filtre des usages sociaux et des préoccupations politiques. En miroir de la société, mais aussi en étant réinterprétés par les organisateurs de l'Exposition, selon une démarche de co-construction avec les partenaires du monde associatif, les épreuves et événements proposés révèlent une mosaïque subtile de mises en scène fondées sur des valeurs de distractions, d'édification

des populations, de patriotisme et de cohésion sociale, suscitant cependant un investissement financier modéré. En définitive, les concours d'exercices et de sport de l'Exposition de Paris en 1900 renvoient davantage à une logique « universelle » de mise en scène du spectacle des corps favorable à l'accueil des visiteurs qu'à une démarche « internationale » de rencontres basées sur un modèle homogène et séculier de confrontation que l'on retrouvera davantage en 1904, c'est-à-dire dans les manifestations olympiques « intégrées » lors de l'Exposition universelle de Saint-Louis aux États-Unis. ■

Références

- AGULHON, Maurice (1979) *Marianne au combat : L'imagerie et la symbolique républicaine de 1789 à 1880*, Paris : Flammarion, 251 p.
- AIMONE, Linda et Carlo OLMO (1993) *Les expositions universelles 1851-1900*, Paris : Belin, 320 p.
- ALLAIN, Rémy (2004) *Morphologie urbaine, géographie, aménagement et architecture de la ville*, Paris : Armand Colin, 256 p.
- ANDERSON, Bénédict (1983) *Imagined Communities: Reflections on the Origin and Spread of Nationalism*, Londres : Verso, 246 p.
- ANDREFF, Wladimir (2010) *Économie internationale du sport*, France : PUG, 226 p.
- AUGIER, Philippe (2009) *Pour une politique gagnante des grands événements*, Paris : Rapport au Président de la République, Présidence de la République, 79 p.
- AUGUSTIN, Jean-Pierre (1995) *Sport, géographie, aménagement*, Paris : Nathan, 254 p.
- BARTHON, Céline ; Isabelle GARAT ; Maria GRAVARI-BARBAS et Vincent VESCHAMBRE (2007) « L'inscription territoriale et le jeu des acteurs dans les événements culturels et festifs : des villes, des festivals, des pouvoirs », *Géocarrefour*, vol. 82, n° 3, p. 111-121.
- BENNETT, Susan (2005) « La scène spectaculaire de Toronto », *Sociologie et sociétés*, vol. 37, n° 1, p. 109-123.
- BICAÏS, Magali (2002) « Acceptabilité sociale et représentations de la localisation », *Les Cahiers du numérique*, vol. 4, n° 3, p. 85-99.
- BOUILLAUD, Jean-Philippe (2000) « Les Expositions universelles et les prémices de la globalisation », dans Florence PINOT de VILLECHENON, *Les Fêtes géantes, les Expositions universelles, pour quoi faire ?*, Paris : Autrement, p. 148-152.
- BOURDIEU, Pierre (1997) *Méditations pascaliennes*, Paris : Seuil, 318 p.
- CAROL, Anne (1995) *Histoire de l'eugénisme en France. Les médecins et la procréation XIX^e-XX^e siècle*, Paris : Seuil, 381 p.
- CARTIER, Alice (2010) *Mythe et réalités olympiques : les Jeux de 1900*, thèse de doctorat, histoire, Paris : Université Paris-Sorbonne, 1009 p.
- CARTIER, Alice (2013) « Nouvelles territorialités du sport. L'exposition universelle et internationale de Paris », dans Sylvain LEFEBVRE ; Romain ROULT et Jean-Pierre AUGUSTIN, *Les nouvelles territorialités du sport dans la ville*, Québec : PUQ, p.101-117.
- CHAMBRE DES DÉPUTÉS (1895) n° 1620, sixième législature, session extraordinaire de 1895. Projet de loi de l'Exposition universelle de 1900, annexe au procès-verbal de la séance du 21 novembre 1891 p. 28.
- CHAUDOIR, Philippe (2007) « La ville événementielle : temps de l'éphémère et espace festif », *Géocarrefour*, vol. 82, n°3, <<http://geocarrefour.revues.org/index2301.html>>, consulté le 3 janvier 2015.
- CLASTRES, Patrick ; Paul DIETSCHY et Serge LAGET (2004) *La France et l'olympisme*, Paris : ADPF, 199 p.
- CLASTRES, Patrick (2008) *Jeux Olympiques, un siècle de passions*, Paris : Les Quatre Chemins, 78 p.
- COUBERTIN, Pierre (1909) *Les Batailles de l'éducation physique. Une campagne de vingt et un ans 1887-1908*, Paris : Librairie de l'Éducation, 220 p.
- COUBERTIN, Pierre (1931, Rééd. 1989) *Mémoires olympiques*, Paris : CIO, 141 p.
- DEFRANCE, Jacques (1987) *L'Excellence corporelle : la formation des activités physiques et sportives modernes, 1770-1914*, Rennes : PUR, 207 p.
- DEMY, Adolphe (1907) *Essai historique sur les Expositions universelles de Paris*, Paris : Librairie Alphonse Picard et fils, 1097 p.
- DREVON, André (2000) *Les jeux olympiques oubliés, Paris 1900*, Paris : CNRS, 218 p.
- DUMAS, Michel (2010) *Les expositions internationales, un univers de communication. Meilleures pratiques de communication et de marketing pour les grands événements*, Québec : PUQ, 258 p.
- FLAUBERT, Gustave (posthume, 1913) *Dictionnaire des idées reçues*, Paris : Louis Conard, 95 p.
- GERBAUX, Françoise ; Vincent BOUDIÈRES et Emmanuelle MARCELPOIL (2004) « De l'utilité de la notion de gouvernance pour analyser les modes de management touristique locaux : l'exemple de la station des Arcs », *Ingénieries*, n° 37, mars, p. 75-85.
- GETZ, Donald (2007) *Event Studies: Theory, Research and Policy for Planned Events*, Oxford : Taylor & Francis, 352 p.
- GHERTMAN, Michel et Guillaume ISNARD (1999) « Ressources, territoires, réseaux, un nouveau modèle de dynamique concurrentielle », *Revue française de gestion*, n° 125, septembre-octobre, p. 44-57.
- GOUNOT, André ; Denis JALLAT et Benoit CARITEY (sous la direction de) (2007) *Les politiques au stade – Étude comparée des manifestations sportives du XIX^e au XXI^e siècle*, Rennes : PUR, 230 p.
- GUTTMANN, Allen (1979) *From Ritual to Records*, New York : Columbia University Press, 198 p.
- JEAN, Yves et Martin VANIER (sous la direction de) (2008) *La France : Aménager les territoires*, Paris : Armand colin, 335 p.
- LE GALÈS, Patrick (2011) *Le Retour des villes européennes ?* Deuxième édition, Paris : Presses de Sciences Po, 486 p.
- LEPETIT Bernard (sous la direction de) (1995) *Les formes de l'expérience : Une autre histoire sociale*, Paris : Albin Michel, 337 p.
- MARCHAND, Jacques (1996) *Le sport dans tous ses pouvoirs*, Talence : MSHA, 172 p.
- MERILLON, Daniel (sous la direction de) (1901-1902) *Rapports publiés, délégué général de l'Exposition*, Paris : Imprimerie nationale, 2 tomes, 393 p. et 427 p.
- MICHAÏLESKO, Céline (2011) « Les coulisses de l'Exposition universelle de 1867 – Le discours sur l'ordre organisationnel », *Annales des Mines - Gérer et Comprendre*, n° 103, p. 49-59.
- ORY, Pascal (2004) *L'histoire culturelle*, Paris : PUF, 127 p.
- PICARD, Alfred (1907) *Exposition universelle internationale de 1900 à Paris. Le bilan d'un siècle (1801-1900)*, Paris : Imprimerie nationale, 5 tomes.
- PIERRE, Jon et B. Guy PETERS (2000) *Governance, Politics and the State*, Londres : Palgrave Macmillan, 256 p.
- PORTIS, Benjamin et Neil HARRIS (1993) *Images de villes idéales : les expositions universelles*, Montréal : Centre Canadien d'Architecture, 35 p.
- PROCHASSON, Christophe (1999) « Paris 1900. Quand la culture construit l'espace », dans Vincent DUCL ; Rémi FABRE et Patrick FRIDENSON, *Avenirs et avant-gardes en France (XIX^e-XX^e siècles)*, Hommage à Madeleine Rebérioux, Paris : La Découverte, p. 129-144.
- TÉTART, Philippe (sous la direction de) (2007) *Histoire du sport en France – Du second Empire au Régime de Vichy*, Paris : Vuibert, 469 p.

- QUEVAL, Isabelle (2011) « Éducation, santé, performance, à l'ère de la perfectibilité infinie du corps », *Carrefours de l'éducation*, n° 32, p. 17-30.
- RONCAYOLO, Marcel (2001) *Histoire de la France urbaine : La ville aujourd'hui - Mutations urbaines, décentralisation et crise du citoyen*, Paris : Seuil, 898 p.
- RYDELL, Robert W. (2007) « Expositions et Utopie », *BIE INFO*, n° 1, p. 4.
- POCIELLO, Christian (sous la direction de) (1997) *Les cultures sportives*, Paris : PUF, 287 p.
- SIRINELLI, Jean-François (2007) « Expositions universelles », *Dictionnaire de l'Histoire de France*, Paris : Larousse, p. 392.
- TOUSSAINT, Jean-Yves et Monique ZIMMERMANN (sous la direction de) (1998) « Propos introductif », dans Jean-Yves TOUSSAINT et Monique ZIMMERMANN, *Projet urbain : ménager les gens, aménager la ville*, Sprimont : Mardaga, p. 5-34.
- VAILLANCOURT, Yves (2008) « Social Economy in the co-construction of public policy – La démocratisation des politiques publiques : une vision canadienne et québécoise », *Cahiers occasionnels*, n° 3, juillet, 74 p.
- VIGARELLO, Georges (2002) *Du jeu ancien au show sportif. La naissance d'un mythe*, Paris : Seuil, 240 p.
- VIGARELLO, Georges (2006) « Stades : Le spectacle sportif des tribunes aux écrans », dans Alain COR; Jean-Jacques COURTINE et Georges VIGARELLO (sous la direction de), *Histoire du corps*, tome 3 : *Les mutations du regard. Le XX^e siècle*, Paris : Points, p. 343-369.
- WEBER, Eugen (1986) *Fin de siècle, la France à la fin du XIX^e siècle*, Paris : Fayard, 359 p.

Sources

- Allocution télévisée du Président François Hollande, le 6 novembre 2014.
- Arrêté du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, Alexandre Millerand, en date du 2 septembre 1894.
- Conseil municipal de la ville de Paris (1902) p. 7.
- La Vie au grand air (1900)* Numéro spécial, 19 juillet 1900.
- Sport universel illustré (1901) *Le Sport universel illustré : année complète*, n°233 à 283, 840 p.

30 ANS D'EXPÉRIENCE EN TOURISME

Complétez votre collection

- | | | |
|---|---|---|
| <input type="checkbox"/> Tourisme et transport
Tourisme et handicap
vol. 32, n° 2, 2013 | <input type="checkbox"/> Tourisme des racines
Tourisme et autochtones
vol. 29, n° 1, 2010 | <input type="checkbox"/> Forêt
vol. 25, n° 3, automne 2006 |
| <input type="checkbox"/> Tourisme cynégétique et halieutique
Tourisme des routards
vol. 32, n° 1, 2013 | <input type="checkbox"/> Tourisme, sport et développement
vol. 28, n° 2, 2009 | <input type="checkbox"/> Désirs d'Orient
vol. 25, n° 2, été 2006 |
| <input type="checkbox"/> Le tout-inclus
vol. 31, n° 2, 2012 | <input type="checkbox"/> Tourisme polaire
vol. 28, n° 1, 2009 | <input type="checkbox"/> Tourisme gourmand
vol. 25, n° 1, printemps 2006 |
| <input type="checkbox"/> Gouvernance des parcs au Nunavik
vol. 31, n° 1, 2012 | <input type="checkbox"/> Nouveaux musées, nouveaux tourisimes
vol. 27, n° 3, automne 2008 | <input type="checkbox"/> Tourisme et santé
vol. 24, n° 3, automne 2005 |
| <input type="checkbox"/> Tourisme et patrimoine mondial
Les associations de patrimoine et le tourisme
vol. 30, n° 2, 2011 | <input type="checkbox"/> Les grands équipements touristiques
vol. 27, n° 2, été 2008 | <input type="checkbox"/> Tourisme, religion et patrimoine
vol. 24, n° 2, été 2005 |
| <input type="checkbox"/> Excellence des destinations
Ciné-tourisme
vol. 30, n° 1, 2011 | <input type="checkbox"/> La science du tourisme
vol. 27, n° 1, printemps 2008 | <input type="checkbox"/> Maroc
vol. 24, n° 1, printemps 2005 |
| <input type="checkbox"/> Géotourisme / Tourisme et femmes
vol. 29, n° 2, 2010 | <input type="checkbox"/> Tourisme et solidarité
vol. 26, n° 3, automne 2007 | <input type="checkbox"/> Regards sur l'hôtellerie
vol. 23, n° 3, automne 2004 |
| | <input type="checkbox"/> Tourisme et attractivité
vol. 26, n° 2, été 2007 | <input type="checkbox"/> La qualité en tourisme
vol. 23, n° 2, été 2004 |
| | <input type="checkbox"/> Tourisme Caraïbe
vol. 26, n° 1, printemps 2007 | <input type="checkbox"/> Au risque du politique
vol. 23, n° 1, printemps 2004 |

20\$ / numéro, taxes incluses. Livraison gratuite pour tout achat de plus de 50\$.

Faites vos achats sur www.coopuqam.com.